Tournal hift. & litt. 186

Cela me porte naturellement à ne pas fétracter l'avis amical que j'ai cru pouvoir donner à l'auteur dans le J. du 1 Janv. p. 12, & qui ne déroge ni à fon mérite réel ni aux éloges que tout critique juste ne peut lui refuler. Avec la rapidité qu'il met en toute chose, il n'est pas possible que malgré les meilleures vues il ne fasse pas quelques fois des bévues étranges... Il dit quelque part: Abandonnes pour toujours les livres des que

vous aurez acquis de l'expérience *. En suivant l'Eloge de ce principe on pourra bien ignorer le con-Volt p. 74. tenu d'un traité de commerce, les aventures de la cour de Henri IV, & beaucoup d'autres choses encore; & si malgré cela on croit devoir en parler, il n'est pas possible qu'on le fasse avec justesse.

N'oserois-je pas prier à cette occasion qu'on ne m'écrive pas sans un sujet légitime, & qu'on me permette d'emploier utilement un tems qui déja ne me suffit pas, & que je dois regarder comme perdu lorsqu'il sert à expliquer ou à maintenir des choses qui se mon-

trent & se soutiennent par elles-mêmes, je veux dire par leur certitude évidente, mani-

feste & généralement connue.



J'Ai deja averti qu'en inferant des prospectus & des projets de souscription, je ne pouvois en aucune maniere garan-tir la bonté des ouvrages dont il s'agit, ne les connoissant pas davantage que le public lui-même auquel ces annonces s'adressent. J'ai même foin de marquer ces articles par un ou plutieurs aftérisques ou par des guillemets placés au commencement & à la fin. De maniere que c'est aux lecteurs à juger par la nature des objets qu'on propose de traiter, par la réputation de l'auteur, par la maniere dont il s'énonce, s'ils doivent avoir la confiance de souscrire ou non. Cet avertissement, que je